AFFAIRE N°5
CCAS 24.06.2026 – affectation resultats 2025

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260624-202606261502-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - Liberté-Egalité-Fraternité
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR - ARRONDISSEMENT DE DINAN
COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du C.C.A.S
Séance ordinaire du 24 Juin 2026 à 18h30

Le Centre Communal d'Action Social de Saint-Cast le Guildo légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Marie-Madeleine MICHEL

Présents : Mme MICHEL, Mme THOREUX, Mme JEGU, Mme LAURIOT DIT PREVOST, Mme CORDONNIER, Mme BASQUIN, M. HAMON Pascal, Mme VILT
Absents représentés : M. DURAND et M. FULBERT respectivement représentés par Mme THOREUX et Mme MICHEL
Absent excusé : M Pierrick HAMON
Secrétaire de séance : Mme Claudine THOREUX

Le nombre de membres au Conseil d'Administration en exercice est de 11 :
Présents : 8
Votants : 10 (dont 2 pouvoirs)
Convocation adressée le18 juin 2026

*

AFFAIRE N° 5 : AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Affectation des résultats 2025

Résultat exercice 2025 : déficit	- 20 650.80 €
Report à nouveau solde débiteur (compte 1190 au 31.12.2025)	- 20 650.80 €

Décision d'affectation

Reprise du déficit du compte 1190 par le compte 1100	11 309.20 €
Reprise réserve de compensation par le compte 10 686	9 341.60 €

Après comptabilisation par le comptable public : situation des soldes

Réserve de compensation des déficits au compte 10686 (solde au 31.12.2025) :	194 586.23 €
Report à nouveau au compte 1100	0 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
VALIDE ces affectations de résultats

VOTE : UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente
Marie-Madeleine MICHEL

Secrétaire de séance
Mme Claudine THOREUX